

(1) Indiquer la commune où est situé l'hôpital.

(2) Indiquer l'armée, si le décès a eu lieu en campagne.

(3) Indiquer si l'hôpital est civil ou militaire, sédentaire ou ambulatoire.

(4) Indiquer le lieu où l'hôpital est établi, et le pays quand il s'agit d'un hôpital hors du territoire français.

(5) Désigner les noms et prénoms du décédé, le grade, le corps, le bataillon ou l'escadron, et la compagnie où il servait, et le numéro de la matricule audit corps.

(6) Expliquer le genre de maladie ou de blessure dont il est mort.

(7) Si le décès a eu lieu dans l'intérieur de l'Empire, le comptable, conformément à ce qui a été dit ci-dessus, ajoutera, dans l'espace laissé en blanc, les mots : Le présent extrait est délivré à titre de simple renseignement. S'il s'agit d'un décès arrivé hors du territoire français, il passera un trait de plume dans ledit espace.

SERVICE DES HÔPITAUX MILITAIRES.

EXTRAIT MORTUAIRE.

Commune d (1)

ARMÉE d (2) *Orient*HÔPITAL (3) *Militaire* de (4) *Ramis-Echuffliet Bourgogne d'Europe*

Du registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit :

Le sieur (5) *Ellegrein, André, Major,**Caporal au 27^e de ligne Cav. 3^e B^{on}**Immatriculé sous le N^o 2324*

né le 6 Octobre 1831 à la Garde canton d'Embon
département du Var fils d'Antoine Joseph Turpault, et
de Jean Marie Aimé Long, est entré audit hôpital le sept du mois
de Janvier de l'an 1855 et y est décédé le quinze du mois
de Février de l'an 1855 à une heure du soir
par suite d (6) *Diarrhée chronique*

Je soussigné, Officier d'administration, Comptable dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable et conforme au registre des décès dudit hôpital.

(7)

Fait à *Ramis-Echuffliet* le quinze février 1855.*Morriotti*

Nous Sous-Intendant militaire chargé de l'hôpital de *Ramis-Echuffliet*
certifions que la signature ci-dessus est celle de

M. Morriotti, Officier Comptable, et que foi doit y être ajoutée.Fait à *Constantinople* le 11 du mois de février 1855.